



## Bulletin Municipal du 4 au 17 mars 2016

### Mairie

☎ 02.96.25.40.03

Fax. 02.96.25.48.02

Courriel : [mairielamotte22@orange.fr](mailto:mairielamotte22@orange.fr)

Site : [www.lamotte22.com](http://www.lamotte22.com)

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h/13h30/17h et samedi 8h30/12h.

#### Contacts Maire et Adjointes :

**Guilleret Jean Pierre** : sur rendez-vous

**Tachon Gilbert** ☎02.96.25.45.67

**Malestroit Sylvie** ☎02.96.25.46.99

**Etienne Guy** ☎02.96.25.46.38

**Bidan Philippe** : ☎ 02.96.25.43.86

**Routier Angélique** : sur rendez-vous

**Accueil périscolaire** ☎ 02.96.25.43.16

**ALSH** ☎ 02.96.25.43.16

**Ecole Publique** ☎ 02.96.25.45.74

**Ecole Privée** ☎ 02.96.25.41.25

<http://www.nddillamotte.fr>

☎	Bibliothèque	Cybercommune
02.96.25.89.68		
Mardi	16h45/17h45	
Mercredi		14h/18h30
Vendredi	16h45/17h45	14 h/16 h
Samedi		10h/12h

**Médecin** : Dr POGANI ☎ 02.96.26.59.51

« 1 rue des Bruyères »

**Consultations** : lundi - samedi : 9h/12h30 ;

Rendez-vous à partir de 17h ; (Sauf samedi)

Visites de 15h à 17h du lundi au vendredi.

**Pharmacie** ☎ 02.96.25.40.07

Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »

Lundi - vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.

Samedi : 9h/12h30 et 14h/17h.

**Cabinet infirmier** ☎ 06.42.36.12.81

**Taxi/ambulances HEMONIC** ☎ 02.96.25.47.54

**Pompiers** ☎ 18

**Aide à domicile** ☎ 02.56.41.35.00

**Foyer Roger Jouan** ☎ 02.56.41.35.00

**La poste** : ☎ 02.96.25.47.25

Du lundi au vendredi : 13h45/15h45

Le samedi : 9h/11h

**Trans'Cidéral** : Fonctionne du lundi au

samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h,

soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

**Cidéral** : [www.cidéral.com](http://www.cidéral.com)

☎ 02.96.66.09.09

### DATES À RETENIR

**06/03** : Randonnée – Sentier des loups et Bouchons de l'espoir

**12 & 13/03** : Théâtre – Troupe de l'ACET de Quessoy

**20/03** : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

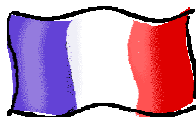
**PUBLICATION DE MARIAGE** : M. MIOT Mickaël et Mme ROUSSELLE Emilie, 20 rue de la Croix Montfort. Mariage prévu le 26 mars à LA MOTTE.

**COLLECTE DES DÉCHETS** : La collecte des déchets pour la Commune de LA MOTTE est prévue le mardi à partir de 5 h : Ordures ménagères (15 et 30 mars) ; Sacs jaunes (8 et 22 mars).

**FNACA** : Commémoration du cessez-le-feu en Algérie, dimanche 20 mars :

- à 11 h 15 : rassemblement devant la Mairie.

- à 11 h 30 : cérémonie au monument aux morts.



Les élus, les anciens combattants, veuves d'anciens combattants, les enfants des écoles ainsi que la population sont invités à participer à cette journée du souvenir.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la salle Athéna.

A 13 h : repas chez Agnès (Ouvert à tous). S'inscrire auprès du Président ou directement chez Agnès **avant le 14 mars**.

☞ Réunion du bureau **le 9 mars à 10 h 30**, salle des Bruyères. Objet : participation du 19 mars à Plénée-Jugon, questions diverses.

**BÉBÉS LECTEURS** : MERCREDI 9 MARS de 9 h 45 à 11 h [à la bibliothèque](#) sur le thème « Miam ! ».

Parents, Grands-Parents, Assistantes-maternelles...vous êtes invités à venir accompagner vos petits (à partir de 3 mois) pour un moment de lecture, de comptines, et de découverte d'albums variés. **C'est gratuit et le prêt de livres est assuré.**

**MATINÉE D'ÉVEIL** : Vendredi 11 mars (au refuge des P'tits Loups), et le lundi 21 mars au Foyer Roger Jouan à partir de 9 h 30 jusqu'à 11 h 30.

### ALSH été 2016

L'accueil de loisirs est ouvert du 6 juillet au 5 août 2016. Un mini camp est proposé aux enfants de 10 (Avoir 10 ans révolu le jour du départ) à 12 ans du 18 au 22 juillet sur la commune de Guidel (56). Le nombre de places est limité à 20. Vous pouvez réserver dès à présent. Renseignements et réservations au refuge des ptits loups. ☎ 02.96.25.43.16.

### RÉVISION ANNUELLE DE LA LISTE ÉLECTORALE :

Les tableaux de rectification sont tenus à la disposition de tout requérant qui peut en prendre connaissance du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2016.

Un délai de 10 jours est ouvert pour les réclamations devant le Tribunal d'Instance.

Peuvent formuler un recours dans les délais réglementaires :

- les électeurs inscrits pour une rectification d'erreur matérielle ;
- les citoyens omis sur la liste ;
- les tiers inscrits sur la liste électorale lorsqu'il s'agit de l'inscription ou de la radiation d'une personne omise ou indûment inscrite, ou lorsqu'il s'agit de réparer les omissions commises par la commission administrative en ce qui concerne la mention des nom, prénoms, profession, résidence ou domicile des électeurs.

## PETITES ANNONCES

**PROXI** : Ouvert 7j/7 de 8 h 30 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 8 h 30 à 12 h 45.

Le magasin sera exceptionnellement fermé le lundi 14 mars.

**Jeudi 10 mars** : Couscous      **Samedis et dimanches** : Poulets rôtis      **Toute l'année** : Possibilité de commander demi-porc ou quart de porc tout préparé, voir tarif en magasin.

**CHEZ AGNÈS** : Menus ouvriers tous les midis du lundi au vendredi. Couscous le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois ; Potée campagnarde tous les jeudis midis. Pour prendre date et faire réservation : 02.96.25.45.58.

**Mardi 8 mars** : Joue de porc à la bière      **Mardi 15 mars** : Tartiflette.

**AUX COPAINS D'ABORD** : Nous vous proposons le **vendredi 11 mars** de la tête de veau fraîche, le **vendredi 25 mars** du cassoulet toulousain maison.

Nouveaux horaires à compter du 1<sup>er</sup> mars : Ouverture à 7 h le matin (fermeture le lundi après-midi et le jeudi toute la journée). Pour tous renseignements ou réservations : ☎ 02.96.56.54.36.

Pizzas les vendredis, samedis et dimanches soirs.

Menus ouvriers le midi en semaine, et le samedi sur réservations, produits frais exclusivement.

**OFFRE D'EMPLOI** : L'entreprise POILBOUT recherche un électricien-plombier-chauffagiste autonome.  
☎ 06.88.02.10.26/02.96.56.55.48

**À VENDRE** : ➤ 1 **aquarium 20 l** et accessoires (2 chauffages, 2 brûleurs, 2 pompes, 1 éclairage LED) : 46 € - 2 **fauteuils** salon velours avec accoudoirs, assez bon état : 88 € - 1 **lit pliant 90** avec bon matelas, bon état : 48 €. URGENT. ☎ 02.96.25.89.07/06.52.93.29.59. ➤ **Table de salon** rectangulaire en verre (hauteur : 40 cm, largeur : 70 cm, longueur : 130 cm) avec piètement en roche - **Lavabo** sur colonne équipé de la robinetterie et siphon, couleur beige, TBE. ☎ 02.96.25.49.86.

**À LOUER** : **Appartement T3** en duplex surface 68 m<sup>2</sup>, grande pièce de vie, 2 grandes chambres à l'étage, salle d'eau, 2 WC, hall de palier, grande terrasse à l'étage, local cave, possibilité espace vert. Libre de suite. ☎ 02.96.25.41.76 – 06.70.47.14.81.

**Appartement T2**, 32 m<sup>2</sup>, équipé plaques cuisson, four, lave-vaisselle ; local cave ; espace vert ☎ 02.96.25.40.03.

**TROUVÉ** : Montres. Les réclamer en mairie.

**COLLECTE DE « JOURNAUX ET PUBLICITÉS »** : Prochaine collecte le 5 mars de 10 h à 12 h. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne salle des fêtes.

## ANIMATIONS / FÊTES

**CLUB DE L'AMITIÉ** : Concours de belote Interne au club le **mardi 10 mars** à 14 h à la salle des Bruyères.

**La troupe LEVER DE RIDEAU** reçoit pour la 2<sup>ème</sup> année la troupe de L'ACET de QUESSOY pour jouer une pièce comique de Vincent DURANT

**samedi 12 mars à 20 h 30 et dimanche 13 mars à 14 h 30.**

Entrée : 6 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

(Possibilité de réservation au 06.79.32.50.77)

La pièce: « un Cadre exceptionnel » de Vincent Durand

*Sylvain Brunet est un jeune cadre trentenaire et toujours célibataire. Il vit chez ses parents où il a convié Dominique, une femme qu'il a rencontrée sur Internet mais qu'il n'a encore jamais vue. Malheureusement pour lui, il n'a pas choisi la meilleure date ! Le même jour, son père doit rencontrer un acheteur (lui aussi prénommé Dominique !) pour un cadre de vélo. Mme Brunet, quant à elle, a invité Mme Dumontier, femme austère et « vieille France » ainsi que son fils Edouard, polytechnicien coincé au possible...*



**POTÉE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE** : Le **19 mars à 20 h** à la salle Athéna ; plats à emporter dès 19 h. Vente de cartes dans les commerces et auprès des élèves. Organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique.

**CHASSE À COURRE AU LIÈVRE ET LAPIN** : Le **20 mars 2016**,

Journée vénerie, sur le camp de la Secouette (D 53 route de Querrien, Plémet)

**10 h à 12 h 30** chasse à courre au lapin avec << le rallye du haut camper >>

**14 h à 17 h 30** chasse à courre au lièvre avec << l'équipage des bords de l'arguenon >>

Avec les trompes de chasse

Restauration sur place : sandwiches, galettes saucisses et buvette. Organisée par la société de chasse de LA MOTTE.

**POUR PRENDRE DATE** : L'ACM Handball organise le **23 avril** un spectacle comique : JAOSSET D'LAINTI.

## SPORTS

**ASM FOOTBALL** : **Matches du 13 mars** : L'équipe A reçoit Loudéac, délégué : C. Beurel ; L'équipe B reçoit Loudéac, délégué : L. Radenac ; L'équipe C se déplace à Le Gouray, délégué : J. Etienne.

**ACM HAND** : Samedi, les protégées de Bertrand Brajeul et de Bertrand Radenac ont rencontré l'équipe de Plouagat deuxième du championnat de Pré-Région.

Les filles sont rentrées sur le terrain très motivées avec une envie de bien faire devant un public venu en nombre pour supporter l'équipe. Le début de match a été très serré (4 à 4 à la 8<sup>ème</sup> minute), puis les filles ont pris confiance en elles et ont eu un avantage de 5 buts (10 à 5 à la 13<sup>ème</sup> minute) avant de voir revenir les visiteuses à la mi-temps sur le score de 14 à 14.

La seconde mi-temps a débuté sur les mêmes bases que la première.

Les deux équipes se rendaient coup pour coup et il fallait attendre les cinq dernières minutes pour voir les Mottérieuses prendre l'avantage au score et terminer la rencontre avec 3 buts d'avance sur Plouagat. Score final 24 à 21.

Bonne opération au classement général, où les filles sont remontées à la troisième place avec deux matchs en retard sur les secondes et trois sur les premières.

L'équipe était composée de : Lisa Lefèvre, Elsa Rouillé, Camille Routier, Wanamée Bienne-Castelly, Eléonore Brajeul, Yasmin Flageul, Louane Foucault, Loane Gaudin, Anaëlle Jan, Mael Lepors, Audrey Mounier, Louise Radenac.



**Matches du samedi 05 mars 2016** : Seniors garçons 1 reçoivent HBC KISTREBERCH à 18 h 30 ; Seniors garçons 2 reçoivent LEHON DINAN COM HB2 à 20 h ; Seniors garçons 3 vont à l'HANDBALLE club 2 à 19 h 30 ;

Seniors filles reçoivent PLOUFRAGAN HB à 21 h 30 ; -17 ans garçons reçoivent ES PLESTIN à 13 h 30 ; -17 ans filles reçoivent alliance RENNES HAUTE BRETAGNE à 16 h 30 ; -15 ans filles vont à PAYS DE BROONS à 15 h 15 ; -13 ans filles reçoivent BRO DREGER HB à 15 h ; -13 ans garçons vont à RANCE FREMUR HB2 à 16 h 30 ; -11 ans mixtes vont à LOUDEAC HB2 à 15 h 30.

**ÇA TROTTE À LA MOTTE** : L'assemblée générale de CA TROTTE A LA MOTTE aura lieu le **vendredi 4 mars** à 20 h 30, à la salle des Bruyères.

Tous les coureurs, marcheurs ainsi que les personnes intéressées par l'association (bénévoles ...) sont cordialement invités.

**RANDONNÉE PÉDESTRE DU 6 MARS** : Dans le cadre de notre BTS ACSE (Analyse Conduite et Stratégie en Entreprise Agricole), nous devons présenter pour notre cursus scolaire un projet de communication.

Nous sommes un groupe de 5 étudiants qui avons choisi d'organiser une randonnée pédestre **le dimanche 6 mars**. A ce thème, nous avons choisi d'associer notre solidarité à l'égard des « Bouchons d'Espoir » à qui le bénéfice sera reversé.

**Au programme** : 2 circuits de 8 km et 17 km avec points de ravitaillement. Inscription à partir de 8 h 30 le dimanche 6 mars (le matin) à la salle de réunion de la salle Omnisports. Engagement : 4 €. Renseignements Jordan HENRY : 06.47.71.11.66.

**LES TAUPES – COMMENT FAIRE ?** Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc gérer les populations, mais comment ? Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes, la FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Côtes d'Armor), en partenariat avec la Communauté de communes ou la commune, propose une formation technique (gratuite).

Détails de la formation :

☞ **Objectifs** : Sur une demi-journée (matin), acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir intervenir chez soi d'une manière autonome et efficace.

☞ **Contenu de la formation**

En salle : → La taupe : - Biologie – Mode de vie – Reproduction – Alimentation

→ Les différents moyens de lutte : - Piégeage – Appâts

→ Les différents types de pièges

Sur le terrain → Les taupinières – les galeries – initiation au piégeage – démonstration, conseils

☞ **Public** : Tout public (particuliers et professionnels)

☞ **Contenu de la formation** : Technicien FGDON (Echange de savoir-faire)

☞ **Période** : Entre le 15 mars et le 30 avril et entre le 15 octobre et le 30 novembre, le samedi matin.

**Inscrivez-vous dès à présent à la Mairie ou téléphonez au 02.96.01.37.90.**

**Les lieux de formations seront fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Parlez-en autour de vous.**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2016**  
**(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)**

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE - Philippe BIDAN - Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN - Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN - André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS - Michel HAMON

Secrétaire de séance : Benoît JAN

Le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

**DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL** : Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de Katia HUE par laquelle elle présente sa démission du Conseil Municipal pour raisons personnelles et professionnelles.

**INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL** : Après refus pour raisons personnelles de Christelle FOUVILLE, 1<sup>ère</sup> candidate en position éligible, Michel HAMON, candidat suivant, est installé en qualité de conseiller municipal.

**ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ ET DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

Suite à la démission de Katia HUE, le Conseil Municipal est invité à procéder :

**1°) à l'élection d'un délégué au CCAS**

Résultat du vote à bulletins secrets : GICQUEL Paulette : 14                      HAMON Michel : 5  
Paulette GICQUEL est élue déléguée au CCAS.

**2°) à la nomination d'un membre pour les commissions communales :**

Michel HAMON est désigné membre des commissions suivantes :

- ✓ Voirie, réseaux, affaires agricoles
- ✓ Sports, communication
- ✓ Culture
- ✓ Groupe de réflexion sur l'aménagement des équipements sportifs

**3°) à la nomination des membres pour les commissions de la CIDERAL** pour remplacer Katia HUE (tourisme, communication) ainsi que Sylvie MALESTROIT (tourisme), Paulette GICQUEL et Gwenaëlle PESTEL (ordures ménagères) qui présentent leur démission.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les membres suivants :

Commissions	Titulaires	Suppléants
Tourisme	André LE TINNIER	Michel HAMON
Communication	Gilbert TACHON reste titulaire	Michel HAMON
Ordures ménagères	Robert JAMBIN	Jean Pierre GUILLERET

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

**Caisse des Ecoles**

Fonctionnement : Dépenses 827.21 € Recettes 2 300.00 €  
Soit un excédent d'exercice de 1 472.79 € et un excédent cumulé au 31.12.2015 de 1 478.05 €  
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Lotissements communaux**

Fonctionnement : Dépenses 217 350.57 €  
Recettes 226 523.79 € (+ 114 006.24 € d'excédent reporté)  
Soit un excédent d'exercice de 9 173.22 € et un excédent cumulé au 31.12.2015 de 123 179.46 €

Investissement : Dépenses 149 175.52 € (+ 204 167.34 € de déficit reporté)  
Recettes 216 317.34 €

Soit un excédent d'exercice de 67 141.82 € et un déficit cumulé au 31.12.2015 de 137 025.52 €  
Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

**Assainissement**

Fonctionnement : Dépenses 23 549.36 € Recettes 65 962.70 €  
Soit un excédent d'exercice et un excédent cumulé au 31.12.2015 de 42 413.34 €

Investissement : Dépenses 161 263.51 € Recettes 89 544.04 € (+ 40 950.63 € d'excédent reporté)  
Soit un besoin de financement pour l'exercice de 71 719.47 € et un besoin de financement cumulé au 31.12.2015 de 30 768.84 €

Restes à réaliser en dépenses : 16 566 € Soit un besoin de financement global de 47 334.84 €.

Ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

### Commune

Fonctionnement : Dépenses 1 341 205.64 € Recettes 1 777 481.50 €  
Soit un excédent d'exercice et un excédent cumulé de 436 275.86 €

Investissement : Dépenses 1 024 474.87 € Recettes 830 136.31 € (+ 153 337.04 € d'excédent reporté)  
Soit un besoin de financement d'exercice de 194 338.56 € et un besoin de financement cumulé au 31.12.2015 de 41 001.52 €

Restes à réaliser : Dépenses 179 318.06 € Recettes 74 046.00 €  
Soit un besoin de financement sur les restes à réaliser de 105 272.06 €

### **Besoin global de financement de 146 273.58 €.**

Ce compte administratif est approuvé, après un vote à bulletins secrets, par 14 voix pour, 3 bulletins blancs et 1 abstention.

### **SUBVENTIONS 2016**

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2016 :

Associations	Bénéficiaires	Versements
<b><u>Ecoles – établissements de formation</u></b>		
<b><u>Fournitures (par enfant scolarisé)</u></b>		37.50 €
Ecole Notre Dame de Lourdes	71	2 662.50 €
<b><u>Classe de Découverte (par enfant scolarisé)</u></b>		15.80 €
Ecole Publique	152	2 401.60 €
Ecole Notre Dame de Lourdes	71	1 121.80 €
<b><u>Piscine</u></b>		10.50 €
Ecole publique	86	903.00 €
Ecole Notre Dame de Lourdes	37	388.50 €
Caisse des Ecoles		2 300.00 €
Réseau d'Aide Spécialisé (versée uniquement si intervention à l'école)		180.00 €
<b><u>Associations et autres organismes communaux et intercommunaux</u></b>		
CCAS		5050.00 €
Motte Le Son		1 000.00 €
ASM FOOT		2 450.00 €
ACM HAND		2 450.00 € (*)
Tennis Intercommunal du Lié		100.00 €
Triangle d'Uzel		655.00 €
Ya pas d'âge pour s'amuser		175.00 €
<b><u>Associations et organismes extérieurs</u></b>		
Comice Agricole (0.22 € / habitant)		474.76 €
Conseil Général : Fonds d'aide aux jeunes		200.00 €
FSL		400.00 €
Sapeurs-Pompiers Plouguenast		120.00 €
Les Restos du Cœur		100.00 €
Association « Partageons Tout »		50.00 €
Ligue contre le Cancer		200.00 €
Association des Donneurs de Sang		153.00 €
Association « La Butte Rouge »		31.00 €
Rêves de Clown Bretagne		50.00 €

(\*) versée par avance en décembre 2015 (décision du Conseil Municipal du 02/12/2015).

Le Conseil Municipal décide que, pour 2017, les subventions ne seront attribuées qu'après examen du bilan financier de l'année écoulée remis par chaque association.

**PARTICIPATION FOURNITURES SCOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE** : Monsieur PRIGENT, directeur, demande à ce que la subvention « fournitures » soit transformée en paiement direct des dépenses aux fournisseurs et donc intégrée dans le coût de fonctionnement de l'école publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ que le paiement des factures se fera directement aux fournisseurs à concurrence de la somme de 5 700 € (37.50 € x 152 enfants), pour 2016.
- ✓ de maintenir le versement d'une subvention fournitures scolaires pour l'Ecole Notre Dame de Lourdes.

**CONTRAT ASSOCIATION ECOLE NOTRE DAME DE LOURDES : participation communale 2016 :**

Le coût de revient d'un élève de l'Ecole Publique a été pour 2015 de 600.42 €.

Le Conseil Municipal décide de verser pour 2016 une participation communale calculée sur la base de 100 % de ce coût soit 37 826.46 €.

**TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AU BOULODROME** : Les travaux pour rendre le boulodrome accessible aux véhicules légers par la voie qui dessert les ateliers techniques, sont confiés à CTR de LA MOTTE pour un coût TTC de 758.98 €.

Afin de ne pas gêner la circulation des véhicules et des engins des services techniques, il sera mis en place un panneau d'interdiction de stationnement à partir du box « Le Relais ».

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA VOIRIE DEFINITIVE DU LOTISSEMENT 'LES ERABLES** : Les prestations de levé des éléments particuliers sur le terrain, de réalisation des plans, de métrés et d'élaboration du devis quantitatif estimatif, sont confiées à la SELARL NICOLAS pour un coût TTC de 1 872 €.

**FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL** : Un fonds de soutien à l'investissement public local en faveur des projets portés par les communes ou leurs groupements a été créé pour la seule année 2016.

Le Conseil Municipal décide de solliciter ce fonds pour les travaux :

- d'accessibilité prévus en 2016.
- de rénovation thermique pour la mairie (remplacement des fenêtres et portes).

**ALSH ETE** : Un mini-camp sera organisé du 18 au 22 juillet 2016 au « Village de l'Océan » à GUIDEL pour les enfants de 10 à 12 ans. Seront notamment proposées les activités Paddle en mer et kayak de mer.

Le Conseil Municipal fixe la participation des familles à 150 € par enfant.

**LOCATION DES SALLES** : Le Conseil Municipal fixe un tarif forfaitaire de 40 € pour toute demande de complément de vaisselle ou de mise à disposition de matériel (sono, vidéo, ...), générant le déplacement d'un agent.

**PLUI : ORIENTATIONS GENERALES DU PADD** : Le Conseil Municipal a débattu des orientations générales du PADD. Ce projet d'aménagement et de développement durable s'organise autour de trois axes :

AXE 1 « l'économie au cœur du développement » :

AXE 2 « des modes de vie solidaires et une organisation de proximité » :

AXE 3 « des ressources valorisées pour une qualité de vie harmonieuse et renouvelée »

**ACQUISITION D'UN TERRAIN** : Le Conseil Municipal, décide d'acquérir la parcelle ZY n° 7, d'une superficie de 10 960 m², située à « Bel Air », propriété du Conseil Départemental pour un prix de 3 288 €.

**COMMUNES NOUVELLES** : Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer au projet du « grand Loudéac ».

**MOTION DE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS** : Le Conseil Municipal décide de signer le manifeste pour un élevage bovin viande européen durable, face à la menace d'importations massives de viandes bovines américaines issues de feedlots, dans le cadre du TTIP.